



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Enquête « patient-mystère » dans les pharmacies Du Puy en Velay.

Le conseil et la concurrence en souffrance sur l'automédication

Alors que le prix des médicaments sans ordonnance a augmenté de 29 % en dix ans, les bénévoles de l'UFC – Que Choisir de Haute-Loire ont mené l'enquête en pharmacie. En novembre dernier, nous avons ainsi visité 24 officines sur Le Puy en Velay] et les communes environnantes. Les résultats mettent en évidence une transparence de l'information largement insuffisante, des écarts de prix très marqués pour un même médicament et, plus grave encore, un conseil hasardeux pour les usagers de notre territoire.

Conseil en automédication : peut largement mieux faire

Le scénario de notre enquête était le suivant : nos enquêteurs se présentaient en pharmacie sans ordonnance, et expliquaient être enrhumés. Ils demandaient alors à acheter pour eux-mêmes deux médicaments, qu'il est déconseillé d'associer car ils contiennent la même molécule (paracétamol) : du Doliprane 1000mg et de l'Actifed Rhume Jour et Nuit. Dans 92] % des cas, nous avons bien été mis en garde sur les dangers de cette association. Mais alors que la dose maximale en automédication est de 3 grammes de paracétamol par jour, 58 % des pharmacies ont conseillé une dose supérieure. Pire, dans 25 % des cas, la dose dépassait même 4 grammes par jour, un niveau dangereux pour la santé.

Transparence : bonne sur les prix, à revoir sur l'information des consommateurs

Nos enquêteurs ont ensuite voulu vérifier le respect de la réglementation sur l'information des consommateurs en pharmacies. Si les prix sont aujourd'hui largement affichés (plus de 9] pharmacies sur 10 les affichent, même si dans 18 % des cas, leur lisibilité derrière le comptoir laisse à désirer), ce n'est pas le cas de l'information des consommateurs sur le fait que le prix des médicaments non remboursables varie d'une pharmacie à l'autre. L'affichage à ce propos, rendu obligatoire par la réglementation, n'a été retrouvé que dans 4 des 24 pharmacies visitées. Un manque de transparence qui n'étonne guère, quand on voit les écarts de prix entre officines sur l'automédication.

Prix : le grand écart entre officines

Notre enquête nous a enfin permis de relever le prix d'un médicament très courant, l'Actifed Rhume Jour et Nuit, dans différentes pharmacies de l'agglomération. Avec un prix moyen de 5.43 €, nous nous situons en-dessous de la moyenne nationale (5,71 €). Mais ce qui frappe, c'est surtout l'étendue des prix, puisque nous avons pu acheter ce médicament entre 3.99 € au minimum et 7.23 € au maximum. Un écart de près de 1 à 2, qui justifie que les consommateurs ponots fassent jouer la concurrence !

Dans ces conditions, se pose à nouveau la question de la pertinence d'une libéralisation encadrée de la distribution des médicaments sans ordonnance, c'est-à-dire leur vente sous le contrôle permanent d'un pharmacien, en parapharmacies et dans des espaces dédiés en grandes surfaces. Cette mesure permettrait, pour les consommateurs, une économie de plus de 11 % des dépenses de médicaments sans ordonnance (soit 252 millions d'€ par an au niveau national), sans occasionner la fermeture de pharmacies rurales.

Au vu des résultats de son enquête, et soucieuse de promouvoir une automédication sûre et accessible à tous, l'UFC – Que Choisir de Haute-Loire demande aux parlementaires du département d'œuvrer pour :

- l'interdiction de la publicité sur l'automédication auprès du grand public ;
- la présence d'un encadré spécifique sur l'emballage des médicaments sans ordonnance, pour informer le consommateur sur les principales interactions et contre-indications ;
- l'ouverture de la distribution de l'automédication aux grandes surfaces et parapharmacies, sous la surveillance impérative d'un pharmacien.

CONTACT PRESSE : 04 71 02 29 45